Protective clothing when using pesticides Picture This – French



Le travailleur applique des pesticides dans un champ sans équipement de protection personnelle (EPP). Il porte uniquement une chemise à manches courtes et n’utilise ni gants, ni lunettes de protection, ni protection respiratoire. Il s’expose ainsi à de graves risques pour sa santé en inhalant les vapeurs toxiques du produit pulvérisé, en absorbant des produits chimiques par la peau et en recevant des pesticides dans les yeux, d’autant plus que le produit pulvérisé dérive visiblement dans sa zone de respiration.

Lors de l’utilisation de pesticides, il est essentiel de porter l’EPP requis, qui comprend des gants résistants aux produits chimiques, des vêtements à manches longues, des pantalons longs, des bottes fermées, une protection oculaire (lunettes ou écran facial) et un respirateur homologué. Lisez toujours l’étiquette du pesticide pour connaître les instructions spécifiques relatives à l’EPP et n’appliquez les

pesticides que dans des conditions météorologiques et de vent appropriées afin de minimiser la dérive et l’exposition.